

Essais nucléaires : le Loir-et-Chérien Jean-Louis Camuzat et l'Aven ne lâchent rien

Publié le 25/08/2021 à 06:25 | Mis à jour le 25/08/2021 à 06:25



Jean-Louis Camuzat préside l'Association des vétérans des essais nucléaires, depuis son bureau dans sa maison de Noyers-sur-Cher.

© Photo NR

Suite à la table ronde organisée à l'Élysée et la venue du président en Polynésie, les vétérans des essais nucléaires attendent du changement.

En visite en Polynésie au début du mois de juillet, le président Emmanuel Macron en a profité pour aborder le sujet des 193 essais de tirs nucléaires réalisés dans les archipels entre 1966 et 1996. Un désastre sanitaire et environnemental lourd de conséquences pour les populations locales et les soldats déployés durant cette période. L'Association des vétérans des essais nucléaires (Aven), présidée par le Loir-et-Chérien Jean-Louis Camuzat, milite au plus près des hautes sphères de l'État pour obtenir une meilleure reconnaissance des risques encourus par les soldats en poste en Polynésie.

Les dossiers traités ont été multipliés par vingt. Pour Jean-Louis Camuzat, le passage d'Emmanuel Macron dans les atolls du pacifique représente une avancée positive quant à la situation extrêmement tendue. Le président a tout d'abord reconnu que les bombes n'étaient « *pas propres* », ce qu'aucun de ses prédécesseurs n'avait fait jusqu'alors.

Malgré l'absence d'excuses formulées aux populations locales ainsi qu'aux militaires, le président a tout de même participé à améliorer la situation. En effet depuis le début de son mandat, le nombre

de dossiers de vétérans qui ont été traités par les services concernés a été multiplié par vingt. Le Comité d'indemnisation des victimes des essais nucléaires (Civen) existe depuis 2010. En 2017, seules 11 victimes avaient été indemnisées. Aujourd'hui, elles sont plus de 200 à avoir reçu des dédommagements.

Le chemin à parcourir reste long Les revendications de l'association ne s'arrêtent cependant pas là. En effet, Jean-Louis Camuzat explique que les enjeux principaux sont d'ouvrir des enquêtes transgénérationnelles, pour pouvoir suivre l'impact causé par les radiations aux descendants des personnes concernées. Les membres de l'Aven souhaitent aussi que le tableau des maladies partiellement radio-induites soit élargi. Aujourd'hui, seuls 23 cancers sont reconnus comme pouvant être d'origine radio-induite. Cependant, des cancers comme ceux du pharynx, du pancréas ou encore de la prostate n'en font pas partie. L'association souhaite aussi la prise en compte de l'aide aux aidants, pour que les personnes qui accompagnent les victimes puissent, elles aussi, être indemnisées.

Antoine OLLE

Journaliste



[Loir-et-Cher : le président national de l'Association des vétérans des essais nucléaires écouté en haut lieu](#)



Essais nucléaires : un anniversaire et toujours des combats à mener pour l'Aven



Hommage aux vétérans avec l'AVEN